

L'ostéopathie veut se développer en entreprise

Bruz — L'institut d'ostéopathie de Ker Lann intervient depuis cinq ans dans les entreprises. Le but : prévenir et soigner les troubles musculo-squelettiques. Une conférence aura lieu le 14 mars.

L'initiative

Douleurs de la colonne vertébrale et tendinites, ce sont les principaux motifs de consultation en entreprise. « Les troubles musculo-squelettiques (TMS) regroupent plusieurs pathologies : lombalgie, cervicalgie, dorsalgie et tendinites de l'épaule, du coude, du poignet. C'est la maladie professionnelle la plus courante », souligne Julie Lardière, chargée de communication à l'institut d'ostéopathie de Ker Lann.

Anne Claude Seven, infirmière dans le groupe Avril depuis cinq ans, témoigne : « Nous proposons des consultations sur le lieu de travail, gratuites et soumises au secret médical. Cent cinquante personnes sont concernées. J'ai pu constater les bienfaits de l'ostéopathie sur les TMS et un meilleur confort sur les postes de travail. »

8 000 consultations en entreprise d'ici juillet

Vanessa du Prez, manager QSE (Qualité sécurité environnement) dans plusieurs entreprises dont GMT étiquettes, à Saint-Jacques, confirme : « La démarche globale de prévention débute par une étude ergonomique des postes de travail, afin d'améliorer les positions et les processus. Vingt et une personnes ont déjà consulté. »

Marylène Bourgin, directrice de l'école d'ostéopathie, rappelle l'initiative, née il y a cinq ans. « Nous avons créé les premières consultations en entreprise dans l'abattoir Boscher volailles, à Mûr-de-Bretagne (Côtes-d'Armor). Aujourd'hui, nous intervenons dans 39 entreprises au total dans la région rennaise. En juillet 2019, nous aurons réalisé plus de 8 000 consultations dans le cadre professionnel. »

« Ouvrir des postes dans les entreprises »

Hakim Mhadhbi, ostéopathe responsable des stages en entreprise, précise : « Sur les 1 500 heures de formation clinique réparties sur cinq ans,



Les douleurs dorsales font partie des maladies professionnelles les plus fréquentes.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

chaque étudiant doit valider 150 consultations. L'objectif est aussi, à terme, d'ouvrir des postes dans les entreprises. Nous travaillons avec les médecins et nous orientons certains patients vers eux. »

Damien Robin est étudiant en 5^e année d'ostéopathie en entreprise. « La Bretagne est une région très touchée par certaines maladies professionnelles. L'ostéopathie, par sa vision holistique (approche globale de l'homme dans son environnement) et par son anamnèse (antécédents et histoire de la maladie), permet de prévenir, de détecter et de soigner des maladies professionnelles. »

Jeudi 14 mars, à 19 h, conférence « Ostéopathie et TMS », à Ker Lann (allée Gustave-Eiffel, nouveau bâtiment). Gratuit. Sur inscription au 02 99 57 19 62 ou osteopathierenes@gmail.com



Marylène Bourgin, Anne-Claude Seven, Vanessa Du Prez, Damien Robin, Hakim Mhadhbi, et Julie Lardière, de l'institut d'ostéopathie, veulent développer leur discipline dans les entreprises.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Bruz

PORTES OUVERTES SERRES DE JARDIN*
LES 6, 7, 8 ET 9 MARS 2019 : 9H30 - 18H

FABRICANT DE SERRES